

5.0 crédits	45.0 h + 15.0 h	1q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Grégoire Jacques ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Connaissances de base de la psychométrie et de la psychopathologie <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés :	Le cours est organisé en fonction des différentes étapes de l'examen psychodiagnostique : * (1) l'analyse de la demande ; * (2) Les aspects relationnels et socioculturels de l'examen ; * (3) La méthodologie générale de l'examen diagnostique ; * (4) Les principes déontologiques régissant l'examen et l'usage des résultats ; * (5) Les cadres conceptuels de référence ; * (6) l'examen de la personnalité et du comportement ; * (7) L'examen des fonctions cognitives.
Acquis d'apprentissage	L'objectif central est de maîtriser les compétences requises aux différentes étapes de l'examen psychodiagnostique. A l'issue du cours, l'étudiant devrait pouvoir : * (1) analyser une demande du point de vue individuel, familial, institutionnel et culturel ; * (2) choisir et justifier le cadre conceptuel auquel se référer ; * (3) choisir une méthode d'entretien et des outils diagnostiques adéquats ; * (4) pour les méthodes vues aux cours, interpréter les résultats récoltés ; * (5) intégrer les différentes informations nécessaires pour poser un diagnostic ; * (6) communiquer correctement les résultats des examens dans le respect de la déontologie. Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise à amener les étudiants à : * A1. maîtriser les connaissances psychologiques de base permettant de comprendre l'individu et de poser une diagnostic à propos de son fonctionnement psychologique. * A2. connaître les outils d'observation et d'analyse qui permettent d'expliquer et de comprendre les individus ; utiliser les données, théories, méthodes et outils pertinents pour modéliser une situation simple ; prendre conscience de l'influence de ses propres représentations et préjugés dans son analyse ; faire la distinction entre une analyse professionnelle et une analyse relevant du sens commun. * B1. comprendre et expliciter la méthodologie liée à l'examen diagnostique ; comprendre les principaux enjeux sociaux, légaux, politiques, économiques et culturels de cet examen. * E1. comprendre et appliquer la démarche inductivo-hypothético-déductive ; identifier les sources d'informations pertinentes ; comprendre les forces et faiblesses des méthodologies principalement utilisées ; comprendre et appliquer les concepts principaux de probabilité et de statistiques utiles à l'usage des tests et au diagnostic. * E2. faire une analyse critique de la littérature existante relative au diagnostic psychologique ; discerner les spécificités d'une approche scientifique plutôt que naïve dans ce domaine. * E3. connaître les cadres légaux et le code de déontologie qui régissent la pratique du psychologue, les appliquer et les respecter dans ses travaux, examens, relations avec les milieux professionnels et les différents intervenants dans la formation. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Autres infos :	Connaissances de base de la psychométrie et de la psychopathologie
Faculté ou entité en charge:	EPSY

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	5	LPSP1202 et LPSP1211	